

#### MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Discours

wwww.economie.gouv.fr

@MartinePinville Paris. le 1<sup>er</sup> décembre 2015

# Discours prononcé lors de la 11<sup>ème</sup> édition du Rendez-vous du commerce « Dynamiser le commerce : ils l'ont fait » Bercy – 30 novembre 2015

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les présidents, Mesdames et Messieurs,

Merci à tous d'être venus si nombreux pour cette 11 ème édition des « rendez-vous du commerce » consacrée à la question de la dynamisation des centres-villes.

Merci de nous faire bénéficier de la pluralité de vos expériences, de la diversité de vos profils et d'enrichir notre réflexion collective sur l'avenir du commerce.

Je remercie à ce titre la Direction Générale des Entreprises pour la préparation de ces rendezvous devenus incontournables. Je salue par ailleurs la qualité du travail que la DGE a mené avec la CCI de Paris-Ile-de-France pour l'élaboration d'un « Wikipédia des bonnes pratiques » pour les centres-villes. Un site qui sera lancé prochainement et qui a vocation à servir de référence pour l'ensemble des acteurs concernés.

Cet esprit d'échange entre une grande diversité d'acteurs, c'est aussi celui qui a conduit à la publication du « *Guide du commerce de centre-ville* » qui est particulièrement à l'honneur aujourd'hui et qui a été publié par le Conseil du commerce de France présidé par Gérard Atlan ici présent.

Par la richesse de son contenu et sa simplicité d'utilisation, ce guide doit être le livre de chevet que toute collectivité, association de commerçants ou chambre consulaire soucieuse d'agir pour le commerce de centre-ville.

Et je sais qu'elles sont nombreuses!

Car oui, face à la crise qui touche certains centres-villes, face à la fermeture de certains commerces pourtant dynamiques, face à certains phénomènes de désertification, nous sommes





#### tous mobilisés!

Et cette journée est là pour en témoigner : vous êtes pleinement conscients de ces enjeux, et vous n'avez pas attendu pour agir.

Le centre-ville n'est pas un quartier comme les autres. Il est le cœur battant de nos agglomérations. Il est le lieu où se fait le lien social et se matérialise l'attachement à un territoire. Il est la vitrine d'une commune à l'intérieur comme à l'extérieur. Un centre-ville qui va mal, c'est une commune qui va mal.

Et le premier baromètre de la santé d'un centre-ville, c'est la vitalité de ses commerces. Sans commerce pas de dynamisme économique bien sûr, mais surtout, sans commerce, pas de rencontres, pas de convivialité, pas de vivre-ensemble. La question que nous abordons aujourd'hui est donc essentielle.

Je voudrais d'ailleurs rappeler rapidement mon engagement total, au sein de mon ministère comme sur le terrain, pour permettre aux commerçants de faire face à la période difficile que nous traversons.

Les attentats ont entrainé une baisse d'activité, mais le retour à la normale est en cours. L'État accompagne les commerces, prend des mesures et avec Emmanuel Macron nous portons un message de confiance auprès des français. La reprise est là et il faut la soutenir.

C'est notre priorité à tous et c'est d'ailleurs la première condition du dynamisme du commerce de centre-ville.

La deuxième condition, et ce sera le cœur de mon propos aujourd'hui, c'est la mobilisation de tous les acteurs, publics comme privés.

Nous avons les outils pour faire vivre les commerces de nos centres villes et c'est désormais l'action collective et coordonnée qui nous permettra de réussir.

Toute la question étant de respecter un certain nombre de prérequis que je souhaite vous exposer rapidement.

## I. [Prérequis N°1 : L'implication de tous]

Le premier prérequis pour dynamiser un centre-ville, c'est l'implication de tous.

La renaissance d'un centre-ville et de ses commerces ne peut pas naître de la décision d'un seul. C'est bien au contraire une combinaison de choix opportuns, faits par l'État, les élus, les commerçants, les aménageurs et les habitants, qui permet d'inverser une tendance de déclin.

Pour dynamiser un centre-ville, il faut une approche globale, où chacun joue un rôle clé.

À un moment donné, une prise de conscience collective doit avoir lieu, une impulsion doit être donnée et l'ensemble du tissu local doit avancer dans le même sens.





Sans cela, les initiatives isolées retombent vite à plat.

Je pense que les tables rondes de cet après-midi permettront d'illustrer très concrètement cette mécanique.

### II. [Prérequis n°2 : l'impulsion par les élus]

Le deuxième prérequis, c'est l'impulsion politique.

Pour permettre une prise de conscience collective et initier une stratégie de long-terme, le rôle des élus est évidemment central. C'est bien l'élu, le maire, le député ou le président d'agglomération, qui donne l'élan initial.

Je salue à ce titre leur présence aujourd'hui et les remercie par avance pour leurs interventions. Comme le dit le titre de cette journée - « Ils l'ont fait » - Ils ont réussi à dynamiser leurs centres-villes - et nous avons donc tout intérêt à les écouter.

Bien sûr la prise de conscience dont je vous parle n'est pas possible sans les associations de commerçants ou les chambres consulaires qui sont les rouages essentiels de la dynamisation d'un centre-ville.

La concertation, le dialogue et la coordination des actions sont bien sûr primordiaux. Pour éviter les erreurs qui laisseront des marques pendant des années et pour créer une dynamique collective, chacun doit être écouté, consulté, intégré dans la réflexion pour que d'un diagnostic commun naisse une stratégie partagée.

#### III. [Prérequis n°3 : des actions coordonnées]

Le troisième prérequis, c'est la coordination des actions.

Encore une fois, c'est un ensemble de décisions qui permettra la revitalisation d'un centre-ville et non pas une initiative isolée.

Et les managers de centre-ville peuvent être les garants de la cohérence des actions et du respect de la feuille de route fixée. Je salue à ce titre le travail de l'association « Centre-Ville en mouvement » et des chambres de commerce et d'industrie pour la professionnalisation du métier de manager de centre-ville.

Il y a en effet de nombreuses actions à initier pour redynamiser un centre-ville :

- requalifier les espaces publics et faire émerger des infrastructures attractives pour les riverains comme pour les publics extérieurs;
- repenser le plan de circulation et la politique de stationnement pour permettre un accès facilité au centre-ville;
- lutter contre la dégradation du patrimoine immobilier ;





- attirer des enseignes nationales capables de jouer le rôle de locomotives pour l'ensemble du commerce ;
- mener une politique d'animation commerciale et culturelle de qualité en synergie avec les associations de commerçants;
- les commerçants eux-mêmes doivent modernisent leur offre en prenant le tournant du numérique et en adoptant une stratégie multicanal;
- Enfin, il faut penser intelligemment et collectivement l'implantation des centres commerciaux de périphérie pour limiter les effets de concurrence.

## IV. [Prérequis n°4 : l'utilisation des outils disponibles]

Le 4<sup>eme</sup> et dernier prérequis, c'est l'utilisation efficace des outils juridiques, financiers et de communication à disposition.

Pour mener leurs actions, les élus comme les professionnels peuvent se reposer sur les outils mis en place par la loi ACTPE du 18 juin 2014, que je porte en tant que Secrétaire d'État notamment en charge du Commerce et de l'Artisanat.

Je pense aux « contrats de revitalisation artisanale et commerciale » qui permettent de lutter contre les phénomènes de mono-activité commerciale ou de disparition de l'offre de proximité, grâce à un mécanisme de préemption rénové et ambitieux.

Je pense aussi à la rénovation du régime des baux commerciaux qui permet de contrôler l'inflation des loyers. C'est un effet positif qui était attendu des commerçants.

Je pense enfin au FISAC, qui est passé d'une logique de guichet à une logique d'appels à projets, pour un meilleur ciblage des interventions. Je rappelle à ce titre que les résultats du premier appel à projet seront connus au 1er trimestre 2016.

Je profite par ailleurs de cette occasion pour rappeler que nous lancerons prochainement avec Sylvia Pinel une mission sur la revitalisation commerciale. Ce point d'étape permettra de repenser la cohérence entre code de l'urbanisme et code du commerce et entre les outils existants et ceux qui naîtront de l' « Appel à manifestation d'Intérêt des centres-bourgs ». C'est un travail important, car il permet d'adopter une approche ouverte sur la question en incluant deux ministères.

\*\*\*





Voilà en quelques minutes ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui. Si une ville répond à ces quatre prérequis : l'implication de tous, l'impulsion politique, la coordination des actions et l'utilisation des outils disponibles, les commerçants de centre-ville ont toutes les chances de réussir, et avec eux l'ensemble du tissu économique local.

Encore une fois, le centre-ville, autant par son poids économique que par sa dimension symbolique, est un moteur pour toute agglomération. Un moteur en matière d'emplois, de croissance mais aussi de fierté et de cohésion sociale. Notre responsabilité à tous est donc d'agir pour renverser les tendances là où les centres-villes souffrent et poursuivre les dynamiques là où ils réussissent.

Je vous remercie et vous souhaite d'excellents débats.

